

ACCUEIL DES FEMMES ENCEINTES - ACCUEIL DES MÈRES ISOLÉES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Bénéficiaire de l'aide:

Femmes enceintes isolées.

Objet de l'aide:

Préparer la femme enceinte à l'arrivée du bébé. Aider les mères isolées à assumer les charges matérielles et éducatives de leurs enfants.

Descriptif de l'aide:

Fournir un accompagnement social, psychologique et un hébergement temporaire.

Montant de l'aide:

Prise en charge financière est assurée par le département avec une participation financière de la mère fixée en fonction de ses ressources.

Démarche:

Un accueil en établissements pour femmes enceintes accordé par le chef de service protection de l'enfance après évaluation préalable par les services sociaux.

A qui s'adresser:

Service social de secteur.